

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 30 juin 2017

Membres présents : 12 – Membres excusés : 03 - Procurations : 3 - Votants : 15

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 30 juin 2017 à 20h.

Il délibère, sous la présidence de Monsieur le Maire, sur le point suivant :

1. Acquisition d'immeubles par l'EPF-Smaf

Accord unanime pour demander à l'Etablissement Public Foncier Smaf de faire l'acquisition, pour le compte de la commune, des parcelles YO 9 et YO 10 situées en zone urbanisable au bourg de Charbonnières, d'une surface totale de 7 786 m², pour un montant total de 31 716 € pour compléter la réserve foncière de la commune.

Le maire annonce ensuite qu'il va être procédé à la désignation des électeurs pour les élections sénatoriales

Après avoir présenté le bureau de vote, il transmet aux membres du Conseil le contenu de la liste dénommée « Continuons Ensemble ».

Ont été désignés à l'unanimité :

Délégués

BARÉ Michaël
CHATARD Marie-Pierre
GIRARD Dominique

Suppléants

JAFFEUX Géraldine
HUGON Hervé
CHAMPOUX Nathalie

Questions diverses

- a. Le maire donne lecture d'une motion adoptée par le Conseil d'Administration de l'Association des Maires de France à propos d'une éventuelle réforme de la carte judiciaire.
Le Conseil municipal adopte cette motion à l'unanimité.
- b. Les panneaux d'affichage de l'école vont être remplacés, et l'emplacement pour un panneau d'affichage à la mairie est à l'étude.